



Rappel : l'Actu de l'Éduc est un outil en direction des sections qui doit servir à alimenter les lettres en ligne ou les publications papier.

➤ Tempête sur la maternelle !

« Est-ce qu'il est vraiment logique, alors que nous sommes si soucieux de la bonne utilisation des crédits délégués par l'Etat, que nous fassions passer des concours bac + 5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches ? ». Mépris, provocation ou méconnaissance crasse du travail des enseignants ? Cette petite phrase de M. Darcos a mis le feu aux poudres. Depuis lors, il tente de calmer les esprits, répétant à l'envi qu'il voulait seulement « ouvrir le débat » sur la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Trop tard ! Cette nouvelle attaque contre la maternelle suscite une levée de boucliers. Le récent rapport de Michèle Tabarot, députée UMP, qui préconise de transformer les classes qui accueillent des enfants de 2 à 3 ans en jardins d'éveil animés par des professionnels de la petite enfance, n'est pas pour rien non plus dans l'émoi de la communauté éducative.

Parce que l'école maternelle est tout sauf une garderie, le SE-UNSA défend la possibilité d'une scolarisation à partir de 2 ans dès lors que les parents en font la demande et continue de militer pour en améliorer la qualité.

Il ne se résout pas à ce que ces enfants soient ravalés à une simple marge de manœuvres budgétaires et exige la tenue d'une conférence de consensus sur ce thème, loin des débats idéologiques.

➤ Le revers des médailles

Décidément très inspiré, le Ministre entend distribuer des médailles aux bacheliers dès 2009. Mesure bling-bling ? Vent de nostalgie ? Assurément. Mais, plus grave encore, cette mesure censée récompenser le mérite pourrait participer d'une dégradation du climat d'établissement. En effet, que veut-on récompenser, le résultat ou l'effort ? Quel élève a le plus besoin d'être encouragé ? Celui qui peine malgré ses efforts ou celui qui tout paraît facile ? M. Darcos veut « motiver » les élèves, sait-il seulement que la récompense ne crée pas la motivation mais qu'elle peut anéantir le peu d'envie de ceux qui s'accrochent en vain et ne sont jamais reconnus ? Que restera-t-il alors à ces éternels oubliés de la récompense, ces exclus de la compétition ? La violence.

Ce ne sont donc pas quelques médailles qui permettront de lutter contre l'échec scolaire, qui compenseront les classes surchargées, les postes d'enseignants supprimés, les 150.000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. Gardez vos médailles M. le Ministre, et sortez votre bonnet d'âne.



➤ Les travaux de la mission « réforme du lycée » avancent à grands pas !

La maquette pédagogique du futur lycée marque une rupture très importante avec l'organisation actuelle puisque les voies et séries seraient supprimées au profit de parcours à dominante (quatre dominantes : Humanités et Arts, Sciences, Sciences de la société, Technologie). Dans ce schéma, le programme de formation du lycéen ne lui est plus imposé par son appartenance à une série donnée : c'est lui qui, par le choix de ses modules de spécialisation (représentant 45% du volume horaire), détermine la dominante de son parcours. Cette dominante pourra être très affirmée (tous les modules de spécialisation choisis dans la même famille) ou son parcours pourra être plus polyvalent avec un certain nombre de modules choisis hors de sa famille dominante. Une telle modularité implique nécessairement la disparition du groupe-classe dans le cycle terminal.

Si la maquette peut paraître intéressante dans sa conception, elle ne peut s'accommoder d'une réflexion accélérée qui ne s'intéresserait qu'aux structures en négligeant une entrée essentielle, celle de la redéfinition des contenus et de leur découpage en modules. La recherche d'économies budgétaires compromettrait également la réussite de cette réforme : accompagnement individualisé, parcours souples, choix étendus nécessitent des moyens. Une dégradation des conditions d'enseignement serait inacceptable.

➤ Vie scolaire : Darcos réinvente l'eau tiède !

Décidément jamais à court d'imagination et d'annonces médiatiques, Xavier Darcos disait en janvier dernier vouloir instaurer un « code de la paix scolaire » valable pour tous les établissements français en cas de dégradations, de violence ou de problème de comportement. Le ministre vient de préciser les « trois principes » auxquels devraient obéir ces « règles communes » :

- la « recherche systématique de la responsabilité civile lorsque des dégradations sont commises » selon une sorte de principe « casseur-payeur » ;
- l'abandon de l'exclusion temporaire au profit de travaux d'intérêt collectif à l'intérieur de l'établissement ;
- des « procédures disciplinaires beaucoup plus rapides, beaucoup plus souples ». « Il faut une commission disciplinaire qui permette à tous les représentants de la communauté éducative de réagir beaucoup plus vite qu'un conseil de discipline formel ».

Une fois de plus le ministre annonce des mesures sans concertation avec les professionnels et les usagers du service public d'éducation (comme privé). Surtout, comme à son habitude, Darcos réinvente l'eau tiède et fait mine d'ignorer l'existence de pratiques éprouvées en matière de lutte contre la violence dans les établissements. Enfin, à l'heure où les moyens d'encadrement sont de plus en plus affectés par les coupes budgétaires, il y a quelque indécence à évoquer des mesures totalement déconnectées de la vie réelle des établissements.

➤ Deux jours consacrés à l'orientation : pas un mot sur les COP !!!

La semaine dernière, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, la France a inscrit comme thème prioritaire une conférence sur « l'orientation tout au long de la vie ».

C'était l'occasion d'échanger sur les différentes approches européennes et de mutualiser les bonnes pratiques.

Eh bien, notre ministre, celui de l'éducation nationale (je tiens à le préciser...), dans son intervention, n'a cité à aucun moment ses services d'orientation !

En revanche, il n'a eu cesse de rappeler que les enseignants « conseillers au suivi » auraient un rôle majeur dans l'accompagnement des élèves. Ils seraient, selon le ministre, les seuls compétents pour connaître le désir des élèves.

Une fois de plus, X.Darcos, relayé par le nouveau Délégué Interministériel à l'Orientation, Bernard Saint Girons, a négligé, non seulement, la dimension personnelle du développement psychologique de l'élève, mais occulté volontairement le rôle essentiel des CIO et des COP. Doit-on y voir la mort annoncée du service public d'orientation de l'Education Nationale ! Le SE-Unsa ne participera pas à cette marche funèbre !